



Probleme de travaux sur terrain mtoyen

Par nika, le **01/04/2009** à **19:04**

Bonjour,

Mon voisin a décidé de rehausser son terrain qui touche le mien. De ce fait, celui-ci se trouvera à hauteur de la cloture actuelle de 1.20 m environ. En a t-il le droit et dans quelles conditions? de plus, il ferait ces travaux pour créer une casse auto. A t-il le droit, si près des habitations ?

Merci de vos réponses